

Formation économique des membres élus du CSE



Présentiel : 3 jours (21 heures)



Membres élus du CSE



1090€ HT par personne, soit 1308€ TTC en interentreprises / Intra devis sur demande



Formation animée par un expert en dialogue social



PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

Une pédagogie active, ludique et participative, des séquences variées et rythmées : Apports sur les concepts clés, exercices pratiques, débriefing collectif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En début de formation** : Quiz de positionnement
- **En fin de formation** : Quiz d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ACCÈS

Distanciel : Formation à distance animée à partir d'une plateforme collaborative. Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque. Une assistance technique est assurée par ERYs auprès du participant.

Présentiel : Formation dans les locaux mis à disposition par ERYs ou par l'entreprise cliente, Salles de formation équipées de paper board, wifi, et accessibles en transports (métro, tram, voiture, bus...). Votre convocation comportera un plan d'accès.

Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation au plus tard dans les 60 jours de la demande de formation.

ACCESSIBILITÉ

Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situations de handicap.



OBJECTIFS

Être en mesure d'exercer pleinement les attributions du CSE, à savoir :

- Comprendre les règles de fonctionnement du CSE
- Clarifier ses droits et ses obligations pour exercer pleinement son mandat
- Connaître et mettre en œuvre les missions du CSE
- Maîtriser le processus d'information et de consultation du CSE
- Connaître les mécanismes de base de la comptabilité et de l'analyse financière



PROGRAMME (1/2)

Assurer de manière optimale et durable le bon fonctionnement du CSE

- La composition du CSE et le rôle respectif de ses membres
- La formalisation du règlement intérieur du CSE
- Être garant de la bonne tenue des réunions
- Négociation de l'ordre du jour et rédaction du procès-verbal
- Délibérer, décider, donner un avis et améliorer le déroulement pratique des réunions
- Les aspects juridiques sur le statut de membre du CSE
 - Nouveau système de cumul des mandats
 - La responsabilité civile ou pénale des personnes physiques ou morales
 - La protection et la notion de délit d'entrave
- La gestion des moyens du CSE
 - Le recours aux experts: nouvelles règles
 - Le crédit d'heures (annualisation, mutualisation, etc...)
 - Les facultés de prise de contact, déplacement et communication
 - La gestion des budgets du comité d'entreprise (nouveau)
 - La procédure de mise à disposition des locaux

Les différentes attributions du CSE

- Les attributions économiques et la représentation
 - Auprès du conseil d'administration
 - Les attributions professionnelles
 - Les attributions sociales
- Les modalités de consultation et d'information du CSE
- L'utilisation optimale des informations et formulation d'un avis
- La mise en place des pistes de progrès opérationnel
- Le cas des licenciements économiques collectifs



Formation économique des membres élus du CSE



Présentiel : 3 jours (21 heures)



Membres élus du CSE



1090€ HT par personne, soit 1308€ TTC en interentreprises / Intra devis sur demande



Formation animée par un expert en dialogue social



PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

Une pédagogie active, ludique et participative, des séquences variées et rythmées : Apports sur les concepts clés, exercices pratiques, débriefing collectif.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En début de formation** : Quiz de positionnement
- **En fin de formation** : Quiz d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ACCÈS

Distanciel : Formation à distance animée à partir d'une plateforme collaborative. Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque. Une assistance technique est assurée par ERYs auprès du participant.

Présentiel : Formation dans les locaux mis à disposition par ERYs ou par l'entreprise cliente, Salles de formation équipées de paper board, wifi, et accessibles en transports (métro, tram, voiture, bus...). Votre convocation comportera un plan d'accès.

Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation au plus tard dans les 60 jours de la demande de formation.

ACCESSIBILITÉ

Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situations de handicap.



OBJECTIFS

Être en mesure d'exercer pleinement les attributions du CSE, à savoir :

- Comprendre les règles de fonctionnement du CSE
- Clarifier ses droits et ses obligations pour exercer pleinement son mandat
- Connaître et mettre en œuvre les missions du CSE
- Maîtriser le processus d'information et de consultation du CSE
- Connaître les mécanismes de base de la comptabilité et de l'analyse financière



PROGRAMME (2/2)

Les attributions économiques des membres du CSE

- Connaître l'organisation de l'entreprise
- Les bases de la comptabilité
- Le compte de résultat et les SIG
- Le bilan par les grandes masses
 - Connaître les postes du bilan
 - Différencier capitaux propres et capitaux permanents
 - Apprécier le fond de roulement et le besoin en fonds de roulement
 - Identifier les différentes sources de financement et leur impact
- Se repérer dans la lecture des comptes consolidés
 - La notion de groupe de sociétés

Connaître les marges de manoeuvre du CSE en cas de modification de la situation économique de l'entreprise

- Nouvelle consultation sur les orientations stratégiques
- Organisation, fusion, rapprochement, fermeture d'établissement
- Rôle du CSE en cas de redressement, liquidation judiciaire
- Comprendre la signification économique et financière de la consolidation.
- Connaître les différents dispositifs d'épargne salariale
 - Participation; intéressement, P.E.E
 - PERCO (Plan d'Épargne Retraite Collectif).

La gestion du CSE

- Le principe de dualité des budgets
- Le budget de fonctionnement
- Le budget des activités sociales et culturelles
- Règlementation URSSAF
- Règlementation Fiscale

